

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 D 00417

Numéro SIREN : 820 752 970

Nom ou dénomination : 613 CO

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2019 sous le numéro de dépôt 3645

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
Avis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise	SPFPL 613 & CO		Néant	*
Adresse de l'entreprise	230 CHEM DE LA GRAVESONE		13100 AIX EN PROVENCE	
Numéro SIRET *	8 2 0 7 5 2 9 7 0 0 0 0 1 3			
Durée de l'exercice en nombre de mois *	1 2		Durée de l'exercice précédent *	7

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 7	3 1 1 2 2 0 1 6
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016	4 260	5 508
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	350 970	350 970
Total I (5)		044	048	355 230	356 478
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	378 248	274 505
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	112 176	2 995
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	490 424	277 500
Total général (I+II)		110	112	845 654	633 978
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		349 975	349 975
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		(1 662)	
	Résultat de l'exercice	136		494 282	(1 662)
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		842 595	348 313
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	2 459	285 664
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		3 059	285 664
	Total général (I + II + III)	180		845 654	633 978
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2018

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le										Néant		*					
A - RÉSULTAT COMPTABLE				L3 1 1 2 2 0 1 7										L3 1 1 2 2 0 1 6																	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209											210																
	Production vendue	biens		215											214																
		services *		217											218																
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)														222															
	Production immobilisée *															224															
	Subventions d'exploitation reçues															226															
	Autres produits															230	2														
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)															232	2															
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)															234															
	Variation de stock (marchandises) *															236															
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)															238															
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *															240															
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)															242	1 287										224				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243											244															
	Rémunérations du personnel *															250															
	Charges sociales (cf. renvoi 380)															252															
	Dotations aux amortissements *															254	1 248										732				
	Dotations aux provisions															256															
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259											262																	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																												
Total des charges d'exploitation (II)															264	2 535										956					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)															270	(2 533)										(956)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)															280	500 033														
	Produits exceptionnels (IV)															290															
	Charges financières (V)															294	587										706				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347											300	172															
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348																											
Impôts sur les bénéfices * (VII)															306	2 459															
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)															310	494 282										(1 662)					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2														312	494 282										314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *															316															
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles															318															
	Provisions non déductibles *															322															
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)															324	2 459														
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			330	25 000																					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251																							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															998															
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															999															
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime															997															
	Entreprise nouvelle (44, sixies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)		987	Zones de revitalisation de la défense (44, tendies)		127	Zones de revitalisation rurales (44, quindies)		138			342																	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)	981	Jeune entreprise innovante (44, sixies A)		989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)		990																				
	Divers, dont ZFA (44, quatredécies)	345	Investissements outre-mer		344	Créance due au report en arrière du déficit		346					350	502 735																	
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"				655																										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												352	19 006										354				
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)															356															
	Déficits antérieurs reportables : *2.....612 dont imputés sur le résultat :																										360	2 612			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2												370	16 394										372				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 845 653.77 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 494 281.51 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	6 240		
Autres participations	350 970		
TOTAL	350 970		
TOTAL GENERAL	357 210		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			6 240	6 240
Autres participations			350 970	350 970
TOTAL			350 970	350 970
TOTAL GENERAL			357 210	357 210

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	732	1 248		1 980
TOTAL GENERAL	732	1 248		1 980

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL	1 248				
TOTAL GENERAL	1 248				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Groupe et associés	378 248	378 248	
TOTAL	378 248	378 248	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	600	600		
Impôts sur les bénéfices	2 459	2 459		
TOTAL	3 059	3 059		

613 & CO

Société de participations financières de professions libérales de médecins

Société à responsabilité limitée

au capital de 349.975 Euros

Siège social :

LOU GANEDEN

230 CHEMIN DE LA GRAVESONNE

13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE 820 752 970

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 Juin 2018

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-huit et le 29 Juin, au siège social,

Monsieur Thierry SAND, associé unique gérant, demeurant 230 chemin de La Gravesonne – 13100 Aix-en-Provence, propriétaire de la totalité des 69.995 parts composant le capital social de la société 613 & CO.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la société, Monsieur Thierry SAND, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2017 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

II - A pris les décisions suivantes relatives à :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2017,
- l'affectation des résultats de cet exercice.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice comptable de 494.282 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 494.282 € en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices de référence	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus Distribués	
Année 2014	-	-	-
Année 2015	-	-	-
Année 2016	-	-	-

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et le gérant et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long, sweeping tail.

613 & CO

Société de participations financières de professions libérales de médecins

Société à responsabilité limitée

au capital de 349.975 Euros

Siège social :

LOU GANEDEN

230 CHEMIN DE LA GRAVESONNE

13100 AIX EN PROVENCE

RCS AIX EN PROVENCE 820 752 970

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 Juin 2018
AYANT STATUE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 Décembre 2017**

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
PROPOSE PAR LA GERANCE ET ADOPTE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à la somme de 494.282 Euros en totalité au compte « Report à nouveau ».

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

Exercice de référence	Dividendes
2014	0€
2015	0€
2016	0€

Certifié exact,

L'associé unique.

